



## ***Communiqué de presse***

Verviers, le 17 mai 2019.

### **DÉSHERBAGE DU TERRAIN DU FC STEMBERT**

Les services de la Ville de Verviers ont rassemblé une série d'informations relatives à la réfection du terrain de foot du FC Stembert, intervenant dans le cadre d'un marché public attribué le 13 juillet 2018.

Il apparaît que :

- un produit phytosanitaire contenant du glyphosate a été bel et bien répandu sur le terrain le mardi 30 avril aux alentours de 16h30 ;
- cet épandage a été réalisé par l'entreprise à laquelle le marché avait été attribué ;
- cette entreprise est titulaire d'une licence l'autorisant à utiliser certains produits phytosanitaires moyennant le respect de conditions précises définies par la législation.

Nous constatons que :

- l'entrepreneur a répandu le produit sans que le balisage et l'information préalables n'aient été organisés. Nous considérons que, compte tenu du non-respect de ces conditions préalables, il n'aurait pas dû réaliser l'épandage ;
- le choix des produits utilisés n'a pas été préalablement soumis à la Ville de Verviers

La Ville de Verviers est actuellement engagée dans la rédaction d'un PV de manquement et se réserve le droit d'activer toute procédure. En outre, elle interrogera son conseil quant à la conformité du produit utilisé.

Néanmoins, dès confirmation de la nature du produit, la Ville de Verviers a pris contact avec le centre antipoison.

Considérant les conditions d'application du produit, le centre antipoison s'est montré tout à fait rassurant en écartant tout risque et n'a préconisé aucune mesure particulière. Les riverains qui ont des questions plus spécifiques sont libres de l'adresser au centre antipoison (070/245.245).

Le chantier de réfection va se poursuivre comme prévu :

- le 23/5 : tonte avec ramassage et évacuation des déchets et des éléments rocheux ;
- le 24/5 : travail du sol (fraisage) ;
- le 27/5 : nivellement du terrain ;
- le 28/5 : préparation du sol ;
- le 29/5 : semis, roulage et pose de barrières de protection afin d'éviter le piétinement de la nouvelle pelouse.

Face au caractère sensible de ce type de sujets, le Collège communal appelle chaque formation politique à faire preuve de responsabilité et de ne pas exploiter les peurs des riverains à quelques jours des élections.

**Le Collège communal**